



**Classe de 2<sup>nd</sup>e GT « Ambition Sup »  
Expérimentation Art 34**

Etablissement concerné :

**BAS-RHIN**

**Lycée Cassin STRASBOURG**

**Objectif :**

Le projet d'expérimentation consiste à nourrir l'ambition scolaire des élèves par l'appropriation des différentes voies de formation, la connaissance des attendus du supérieur pour réussir ses études et des débouchés.

L'objectif est que chacun d'entre eux développe sa capacité à évaluer son potentiel pour donner le meilleur de soi, à se projeter dans la formation choisie ; mais aussi de les doter d'une culture générale et anticiper l'apport de nouveaux savoirs dans les domaines du droit, de la philosophie, de la compréhension des grands enjeux du monde contemporain, de l'usage des outils de communication.

**Dossier de candidature :**

Composé :

- de la fiche de candidature (ci-jointe)
- bulletins des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> trimestres de la classe de 3<sup>ème</sup>,
- 1 lettre de motivation

**Transmission du dossier :**

Le dossier devra être transmis au lycée demandé, avec mention de l'avis du chef d'établissement d'origine, pour le **12 mai 2022**.

**Modalités de la formation :**

Le projet s'appuie sur la capacité acquise par le lycée Cassin à motiver et à accompagner les élèves notamment en stimulant leur curiosité, en suscitant le goût pour apprendre et en favorisant un contact précoce et constant avec les acteurs des formations supérieures.

Aussi, le programme scolaire des élèves engagés dans cette seconde spécifique sera enrichi par un renforcement en anglais, des enseignements d'ouverture (initiation au droit et à l'économie, aux sciences politiques, à la philosophie, à la culture générale) mais aussi une forte collaboration avec le réseau partenarial du lycée, entre autres sous la forme de conférences, de périodes de stages, d'ateliers, d'activités culturelles, ...

**Modalités d'admission :**

Tous les élèves des districts de l'Eurométropole centre et ouest et l'Eurométropole nord peuvent demander l'entrée au lycée Cassin sans demande de dérogation de secteur.

Les critères de choix et de classement des candidatures reposeront sur :

- les bulletins
- la lettre de motivation

Les élèves demandant le vœu 2<sup>nd</sup>e GT lycée Cassin dans Affelnet, sans avoir présenté de dossier de candidature pourront être affectés sur les places restant vacantes après admission des élèves candidats ayant obtenu un avis favorable.



**FICHE DE CANDIDATURE  
pour l'admission en classe de  
Seconde GT« Ambition Sup »  
Expérimentation article 34**

**- PARTIE A REMPLIR PAR L'ELEVE**

Etablissement d'origine	Etablissement demandé
..... .....	Lycée René Cassin 4 rue Schoch – BP67 67046 Strasbourg cedex

NOM de l'élève : ..... Prénom : .....

Sexe :  Féminin  Masculin

Date de naissance : .....

Représentant légal : NOM : ..... Prénom : .....

Adresse :

.....  
.....

Téléphone : .....

L.V.A : ..... L.V.B : .....

**Cadre réservé à la Commission**

<b>REMARQUES</b>	Entretien éventuel	
	Date : _____	

**BONUS :**  Très favorable  Favorable  Aucun



**ACADÉMIE  
DE STRASBOURG**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Rectorat-SAIO  
DSDEN du Bas-Rhin  
DSDEN du Haut-Rhin**

Mise à jour : 03/01/22

**PARTIE A REMPLIR PAR L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE**

**SYNTHESE DU PROFESSEUR PRINCIPAL**

.....  
.....  
.....  
.....

**PARTIE A REMPLIR PAR LE CANDIDAT**

**Lettre de motivation**

Lieu et date :

Signature de l'élève :

Signature des parents :

Tout élève souhaitant être admis dans une formation soumise à procédure spécifique doit obligatoirement avoir transmis son dossier au lycée d'accueil dans les délais impartis. A défaut, son vœu est refusé par la commission d'affectation.

Ne pas oublier de joindre les bulletins des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> trimestres de 3<sup>ème</sup>.

**Dossier à adresser au lycée pour le 12 mai 2022** accompagné des bulletins des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> trimestres de 3<sup>ème</sup>.